



**HAL**  
open science

## Connaissance, potentialités et valorisation des Dunes de Flandre : vers une démarche Opération Grand Site

Caroline Rufin-Soler, Christelle Audouit

### ► To cite this version:

Caroline Rufin-Soler, Christelle Audouit. Connaissance, potentialités et valorisation des Dunes de Flandre : vers une démarche Opération Grand Site . Bulletin de l'Association de géographes français, 2016, 93 (4). hal-01577318

**HAL Id: hal-01577318**

**<https://hal.science/hal-01577318v1>**

Submitted on 25 Aug 2017

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Connaissance, potentialités et valorisation des Dunes de Flandre : vers une démarche Opération Grand Site

Knowledge, potentialities and valorization of *Dunes de Flandre*: towards an « Opération Grand Site » approach

Caroline Rufin-Soler, MCF en géographie, Université du Littoral Côte d'Opale, TVES EA4477, [rufin@univ-littoral.fr](mailto:rufin@univ-littoral.fr)

Christelle Audouit, Ingénieure de Recherche, Université Lille 1, TVES EA4477, [christelle.audouit@univ-lille1.fr](mailto:christelle.audouit@univ-lille1.fr)

Résumé : Situés en bordure de la mer du Nord, les dunes de Flandre constituent les derniers ensembles dunaires du département du Nord. Cette spécificité rend ces sites naturels protégés particulièrement exposés à une importante fréquentation dans des zones de très fortes densités urbaines. C'est dans ce cadre, que le Syndicat Intercommunal des Dunes de Flandre a souhaité engager en 2011 une Opération Grand Site (OGS), pour accéder d'ici à 2020 à la labellisation « Grand Site de France ». Pour cela, une étude de fréquentation a été menée par des chercheurs du laboratoire Territoires, Villes Environnement & Société (TVES) EA 4477 durant un an sur les grands ensembles dunaires situés entre Dunkerque et la frontière belge. L'article vise à mettre en écho les objectifs généraux de la démarche OGS avec les résultats de notre étude dont le but est d'apporter des connaissances (quantitatives et qualitatives) sur les usagers des sites. Ces connaissances aident à la gestion, notamment sur deux aspects : d'une part, elles permettent de renforcer la démarche OGS quant au choix du périmètre qui a été décidé antérieurement à l'étude et d'autre part, d'élaborer des recommandations pour valoriser ces espaces.

Mots clés : étude de fréquentation, gestion intégrée des zones côtières, massif dunaire, espace naturel protégé, Mer du Nord, Hauts de France

Abstract: The *Dunes de Flandre*, located in edge of the North Sea, constitute the last coastal dunes of the North department. This specificity makes these protected natural sites very exposed to an important frequentation especially in zones with very strong urban densities. Within this framework, the *Syndicat Intercommunal des Dunes de Flandre* (SIDF) engaged in 2011, an *Opération Grand Site* (OGS), to reach in 2020 certification *Grand Site de France*. A visitor monitoring was conducted by laboratory TVES EA 4477 during one year on the coastal dunes system located between Dunkirk and the Belgian border. This paper proposes some thoughts on the coherence of data (quantitative and qualitative) collected during our visitor monitoring with the general objectives set by OGS approach. This knowledge helps management through two aspects: on the one hand, they make it possible to reinforce approach OGS by confirming the choice of the perimeter and, on the other hand, to set up recommendations to develop these spaces.

Key words: visitor monitoring, integrated coastal zone management, North coast, coastal dune, protected area, Hauts de France

Sur un linéaire côtier d'environ une trentaine de kilomètres, le département du Nord possède uniquement 7 km de côtes non artificialisées, les Dunes de Flandre. Elles regroupent un ensemble de quatre massifs dunaires (Dune Dewulf, Dune Marchand, Dune du Perroquet et Dune de Ghyvelde), situés entre Dunkerque à l'Ouest et la frontière belge à l'Est. Les Dunes de Flandre ont la particularité d'être localisées au voisinage de foyers urbains denses comme l'agglomération dunkerquoise qui comptabilise un peu moins de 200 000 habitants<sup>1</sup>, ou Lille Métropole qui totalise plus d'un million<sup>2</sup> d'habitants à plus de 80 km au sud. Il convient d'ajouter à ces chiffres métropolitains, les zones urbaines belges, densément peuplées<sup>3</sup>, situées, elles aussi, à proximité de ces espaces de nature. De plus, les autoroutes A25 et A16 assurent aux populations une desserte facile vers ces sites.

---

<sup>1</sup> Source INSEE, 2012

<sup>2</sup> Source INSEE, 2012

<sup>3</sup> Plus de 70 000 habitants à Ostende, plus de 59 000 habitants à Roulers, plus de 75 000 habitants à Courtrai, plus de 22 000 habitants à Koksijde (source : Statistics belgium, 2014).

Ces espaces naturels littoraux, propriétés du Conservatoire du littoral et sites Natura 2000, sont les seuls à être protégés et valorisés à l'échelle du département du Nord. Toutefois, cette valorisation et cette protection ne bénéficient pas des mêmes moyens mis en œuvre sur d'autres espaces littoraux de la région des Hauts de France (Nord- Pas de Calais – Picardie). En effet, dans cette région, depuis les années 2000, des espaces naturels sont porteurs de labels ou intégrés dans des dispositifs de préservation de la nature ou des projets de territoire, comme celui du Parc Naturel Régional (PNR des Caps et marais d'Opale en 2000), de Grand Site de France (Site des Deux-Caps et Grand Site de la Baie de Somme depuis 2011) et du Parc Naturel Marin (PNM des estuaires picards et de la mer d'Opale depuis 2012). Afin de poursuivre cette initiative de valorisation des espaces naturels sur la façade mer du Nord, les acteurs du territoire des Dunes de Flandre ont intégré depuis 2012, le Réseau Grand Site de France (RGSF). Cet acte résulte d'une prise de conscience des potentialités touristiques du littoral du Nord. Le 13 décembre 2013, après accord du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie (MEDDE), les Dunes de Flandre sont devenues le 40<sup>ème</sup> territoire français engagé dans une démarche de valorisation de ces sites qui sont plus particulièrement, les espaces dunaires classés (au titre de la loi de 1930), les paysages entre mer et polders et les vestiges militaires. L'inscription du territoire dans une démarche OGS a permis d'engager trois études préalables dont une étude de fréquentation essentiellement concentrée sur les quatre massifs dunaires [Le Falher & al. 2015].

L'objet de cet article est non pas de s'intéresser aux choix des méthodes utilisées dans cette étude de fréquentation mais de montrer d'une part, comment les connaissances qui ont été apportées justifient certains choix des acteurs du territoire quant à la définition du périmètre définitif de l'OGS et d'autre part, quelles pourraient être les thématiques prioritaires à prendre en compte par les gestionnaires des espaces. Avant de répondre à ces deux interrogations, il paraît nécessaire de considérer à la fois les objectifs de l'OGS Dunes de Flandre et ceux de l'étude de fréquentation ; étude qui a été commanditée au laboratoire TVES par le Syndicat Intercommunal des Dunes de Flandre<sup>4</sup> (SIDF) et son principal partenaire qui est le Conseil Départemental du Nord (CD59).

## **1. Processus de l'OGS « Dunes de Flandre » et rôle de l'étude de fréquentation**

### **1.1. Les objectifs de l'OGS**

L'engagement des Dunes de Flandre dans la démarche Grand Site de France est lié au concours EDEN « *Destinations touristiques européennes d'excellence* » qui s'est tenu en 2010 et qui concernait plus spécifiquement le « Tourisme et les espaces aquatiques ». Si les Dunes de Flandre n'ont pas été lauréates lors de ce concours, elles ont été primées et il a permis aux acteurs locaux de prendre conscience du potentiel touristique qu'offrait ce site naturel [Sedziak 2015]. Le SIDF, porteur du dossier, s'est trouvé légitimé dans ses choix et a décidé d'engager une demande d'adhésion au Réseau des Grands Sites de France et de solliciter, en parallèle, le lancement d'une Opération Grand Site qui a démarré le 30 septembre 2011. Pour le SIDF, l'objectif premier est de favoriser le développement de ce secteur géographique, fragilisé par une crise économique, en le rendant plus attractif d'un point de vue touristique et plus visible à l'échelle nationale. Une des hypothèses avancée lors de la définition des objectifs de l'étude de fréquentation était que cette partie du littoral était essentiellement fréquentée par des usagers locaux et très peu par une population extra régionale française ou étrangère. L'acquisition du label « Grand Site de France » garantirait la qualité des espaces naturels auprès des publics (touristes et visiteurs<sup>5</sup>). En outre, ces « espaces littoraux non urbanisés entraînent aussi un « appel d'air » de la part des Belges et des Hollandais, flux lié à la perception de « saturation » des côtes belges » [Baron-Yelles & Meur-Férec 1999 : 42] de sorte que, ce vivier de visiteurs avec lequel il faut compter pourrait être potentiellement plus important si une démarche de valorisation est menée.

---

<sup>4</sup> Collectivité territoriale chargée de la gestion et du développement touristique d'un territoire qui s'étend actuellement sur quatre communes : Malo-les-Bains (Dunkerque), Leffrinckoucke, Zuydcoote et Bray-Dunes. Ceci correspond à 13 km de plages et 700 hectares de dunes. Le SIDF a pour priorités le développement et la promotion de tous les sports et loisirs de nature, des offres de tourisme de la station balnéaire, ceci dans le respect de l'environnement.

<sup>5</sup> Le visiteur est une personne qui vient à la journée sur le site. Dans le cadre de cette étude, elle peut être issue de la population locale (*ie* : personne qui habite à moins de 20 mn du site) ou bien de la population habitant le département ou la région (*ie* : personne qui habite à plus de 20 mn du site).

Selon le MEDDE ([www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)), un « grand site est un territoire remarquable pour ses qualités paysagères, naturelles et culturelles, dont la dimension nationale est reconnue par un classement d'une partie significative du territoire au titre de la loi de 1930, qui accueille un large public et nécessite une démarche partenariale de gestion durable et concertée pour en conserver la valeur et l'attrait ». On utilise couramment ce terme pour qualifier des territoires qui sont entrés dans une telle démarche comme celui des Dunes de Flandre. Ce label, attribué par le MEDDE est inscrit au code de l'environnement, et est décerné pour une durée de six ans renouvelable.

## 1.2. Les actions réalisées

Dans le cadre d'une démarche Grand Site de France, les notions tels que le *paysage*, *l'esprit des lieux*, *accueillir*, *protéger*, *découvrir*, *emblématique*, *habitants*, *vivant* demeurent essentielles ; c'est pourquoi un Grand Site de France implique une mise en valeur de son territoire aussi bien dans sa dimension sociale et culturelle que dans sa dimension paysagère qui devient dès lors, une version esthétique du patrimoine naturel.

Cela demande également de mettre en valeur l'identité parfois plurielle du site. C'est pourquoi « par opposition à la société du plein, le littoral incarne l'authenticité et la pureté et devient la source d'émois patrimoniaux nouveaux. Pensé et ressenti comme un territoire unique, il apparaît comme le territoire privilégié de fabrication identitaire et de l'expression de soi à travers des liens renoués » [Kalaora 1998]. Pour pouvoir valoriser ces identités territoriales liées à ce littoral, des études préalables sont réalisées afin d'acquérir les éléments suffisants et nécessaires qui permettront de valoriser ces identités paysagères, culturelles, historiques... Dans un premier temps, le SIDF a commandé un « Diagnostic Territorial Approfondi pour les sports de nature » en 2011, puis une étude paysagère en 2012 qui identifie huit entités paysagères dont le paysage du polder des Moères, les quatre massifs dunaires cités précédemment, les paysages urbains balnéaires, le paysage d'Houtland et celui de Blootland, et cela sans considération de frontière étatique. Cette étude paysagère, terminée en 2014, a permis de proposer un périmètre cohérent pour le Grand Site Dunes de Flandre incluant les secteurs localisés au-delà de la frontière belge pour respecter les différentes entités paysagères citées préalablement. Il constituera donc à terme le premier Grand Site de France transfrontalier, si ce dernier est labellisé en 2020 (Fig.1).

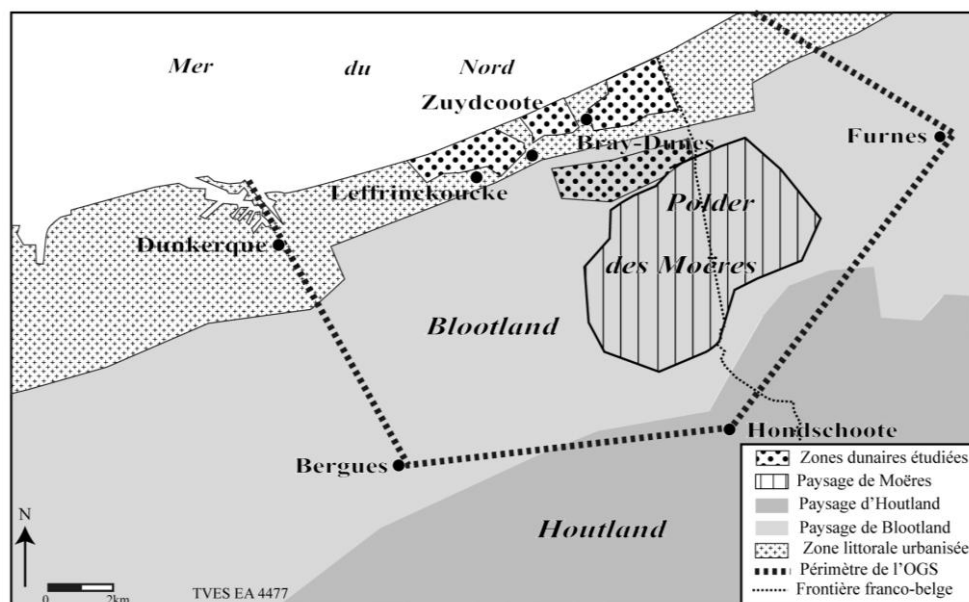


Figure 1 : Localisation des Dunes de Flandre (issue du rapport AGUR)

Si, les objectifs de l'étude de fréquentation ont été discutés dès 2012 avec les différentes parties prenantes (SIDF, CD59), la période d'acquisition des données devait durer 2 ans, entre 2013 et 2015. Cette étude devait répondre à divers questionnements des acteurs du territoire et être menée en parallèle de celle de l'Agence d'Urbanisme et de développement de la région Flandre-Dunkerque (AGUR) sur l'approche paysagère. Malgré le souhait du commanditaire de faire le lien entre l'AGUR et le laboratoire TVES, afin que les résultats des deux études se nourrissent mutuellement, aucun contact, ni transfert de connaissance n'ont été effectués entre ces deux partenaires. Les chercheurs du laboratoire TVES ont découvert le périmètre du Grand Site de France une fois l'étude de fréquentation terminée.

Les élections municipales de 2014 ont également eu un impact sur l'étude de fréquentation puisque cette dernière a dû être arrêtée pour des raisons financières. Seules les données de l'année 2013 ont pu être entièrement exploitées, suivant le protocole que nous avons mis en place conjointement. Depuis 2014, les données par compteurs automatiques sont disponibles et exploitables ainsi que les enquêtes menées auprès des usagers des sites pendant l'été 2014.

### 1.3. L'étude de fréquentation : objectifs et méthodes

Si, en 1998, le CD59, gestionnaire de ces espaces, avait commandité une enquête sur deux massifs dunaires (Ghyvelde et Marchand) pour « cerner des profils types de visiteurs et de connaître leurs attentes par rapport à l'offre existante en fonction des attentes du public » [Meur-Ferec & al. 2001 : 81], aucune étude, jusqu'alors n'avait intégrée des données quantitatives fiables ; données qui sont pourtant nécessaires dans le cadre d'une démarche OGS. En effet, si des approches quantitatives de la fréquentation touristique ont été faites, elles demeurent dépendantes « d'extrapolations faites à partir des véhicules garés aux parkings ou passant un cordon routier pendant une durée limitée ». De ce fait, les résultats sont aléatoires à tel point que les chiffres peuvent aller du simple au double [Baron-Yelles & Meur-Férec 1999 : 43]. Or, les obligations dans cette démarche OGS visent à « réaliser un état des lieux de la fréquentation des usagers de ces sites », au travers d'une quantification, la plus exhaustive possible, et d'une qualification du type de public, et cela sur l'ensemble des quatre massifs dunaires [Le Falher & al. 2015 : 1].

Par rapport à l'étude menée par Catherine Meur-Ferec entre 1998 et 2000, il était intéressant de noter si les attentes des usagers des sites avaient changé. Pour cela, un volet « motivations, attentes du public, caractérisation du public » a été intégré. Le but ultime de l'étude de fréquentation est de caractériser les usagers des sites à travers leurs usages, leurs pratiques et leurs motivations et de contribuer, avec les acteurs du territoire, à la définition d'une gestion de la fréquentation la plus efficiente possible. Comme le soulignent Wardell et Moore, ce type de suivi est essentiel pour comprendre et qualifier de façon précise et objective les tendances et les changements dans les caractéristiques de la fréquentation des sites et de juger de l'efficacité des mesures prises par les gestionnaires [Wardell & Moore 2004].

Les références bibliographiques existantes sur les différentes méthodes et outils disponibles pour mener à bien une étude de fréquentation, incluant les usages récréatifs, touristiques et professionnels, ont été répertoriées puis présentées lors d'une synthèse bibliographique menée par plusieurs chercheurs de l'Université de Bretagne Occidentale et l'agence des Aires Marines Protégées. [Le Corre & al. 2012]. Afin de répondre aux interrogations du commanditaire, l'étude de fréquentation a été élaborée à partir de méthodes classiques utilisées en sciences humaines et sociales visant à quantifier la fréquentation des espaces littoraux et à caractériser les comportements des usagers sur lesdits sites ; méthodes et outils que l'on retrouve dans cette synthèse bibliographique [Le Falher & al. 2015].

Une approche spatio-temporelle révélant ainsi l'organisation des fréquentations et des flux a été appliquée, permettant ainsi de répondre à plusieurs questions : « combien » ? « où » ? « quand » ? « qui » ? « quoi » ? « comment » ? et « pourquoi » ? Si les premières études de fréquentation favorisaient une approche géographique à une échelle moyenne, à l'heure actuelle l'approche géographique à très grande échelle est privilégiée afin de donner toute son importance à la réalité empirique immédiate [Coëffé 2006], ce que nous sommes attachés de faire. En effet, il est essentiel d'acquérir une connaissance fine des territoires considérés et de leur fréquentation. Comme le souligne Raphaël Billé, l'importance est de « renverser l'analyse : partir de l'objet et non plus de l'action sur l'objet » [Billé 2004].

Si notre étude se veut exhaustive, au regard des moyens disponibles et de la méthodologie choisie, elle a ses propres limites dues à la configuration de ces espaces dunaires qui sont enclavés, morcelés et dont les accès sont multiples, à la fois sur leur front et sur leur revers.

Trois thématiques ont été abordées, chacune devant répondre aux questionnements posés par le commanditaire sur :

- les types de public qui fréquentent les dunes de Flandre : est-ce essentiellement la population de proximité qui fréquente ces espaces ? Quel est le potentiel transfrontalier ? La fréquentation est-elle importante ? ;
- les modes et qualification de l'accessibilité aux sites dunaires : quels sont les modes de déplacement et les usages au sein des massifs dunaires ? Comment qualifier la fréquentation aux entrées de dunes ? Les sites sont-ils accessibles à partir de la station balnéaire ? ;
- les opinions sur la valorisation des massifs dunaires : les usagers ont-ils suffisamment d'information quant à la valorisation de ces sites ? Quelles sont leurs attentes ?

Nous avons donc utilisé, pour les quatre massifs dunaires, plusieurs protocoles d'acquisition de données. Onze compteurs automatiques ont été implantés au sein des massifs dunaires (Fig.2). Ils assurent, sur des sentiers canalisés, des données quantitatives en continu. Un comptage manuel, par des observateurs implantés sur le terrain, a également été nécessaire afin d'individualiser les cheminements les plus empruntés par les usagers. Cette acquisition s'est faite sur une plage horaire de 9 heures en continu aussi bien la semaine qu'en week-end, en haute ou en basse saison touristique (Fig.2). Enfin, un questionnaire à choix multiples a permis non seulement de connaître les différentes populations d'utilisateurs, mais aussi leurs motivations de visite, leur perception du ou des sites qu'ils pratiquent, leurs attentes par rapport à l'obtention du label « Grand Site de France »,...

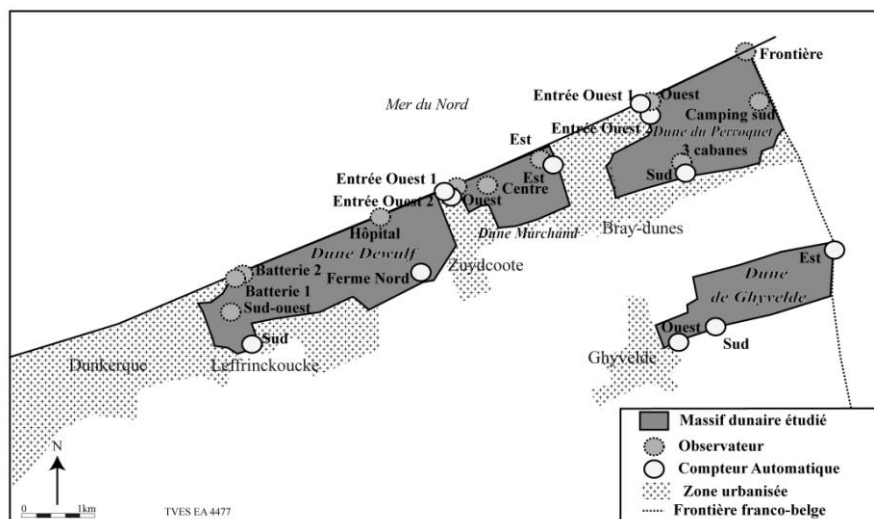


Figure 2 : Sites d'enquêtes

## 2. Des résultats de l'étude de fréquentation qui renforcent la démarche OGS

### 2.1. Une OGS transfrontalière pour un public de proximité et transfrontalier

L'analyse des compteurs automatiques en 2014 recense plus de 251 000 passages<sup>6</sup> sur la totalité des sites dunaires (Fig.3). C'est au niveau de la dune du Perroquet que la fréquentation est la plus importante puisque qu'elle concentre à elle seule plus de 53% de la fréquentation totale des Dunes de Flandre. Il est

<sup>6</sup> Un passage peut être une entrée ou une sortie fait par une personne déjà comptabilisée. Une même personne qui passe deux fois devant le compteur automatique sera comptabilisée comme deux passages ; c'est pourquoi nous ne pouvons dire qu'il y a 251 000 personnes mais plutôt 251 000 passages.

nécessaire de souligner sa singularité puisque la dune du Perroquet constitue avec le massif dunaire du Westoek, situé en Belgique, une seule et même entité morphologique. Ce vaste ensemble dunaire est localisé entre les deux plus importantes stations balnéaires de ce secteur à savoir Bray-Dunes et La Panne. Si, l'effet de saisonnalité est marqué il l'est toutefois moins que sur les rivages du sud de la France où la fréquentation estivale demeure très importante par rapport au reste de l'année [Audouit 2010]. Même si deux flux de fréquentation caractérisent la fréquentation annuelle<sup>7</sup> des Dunes de Flandre, les mois de juillet et d'août ne représentent que 22% des flux annuels. Plusieurs pics de fréquentation sont individualisés durant la période estivale et correspondent essentiellement aux week-ends des 14 juillet et 15 août, ainsi qu'aux week-ends TER/Mer<sup>8</sup>.

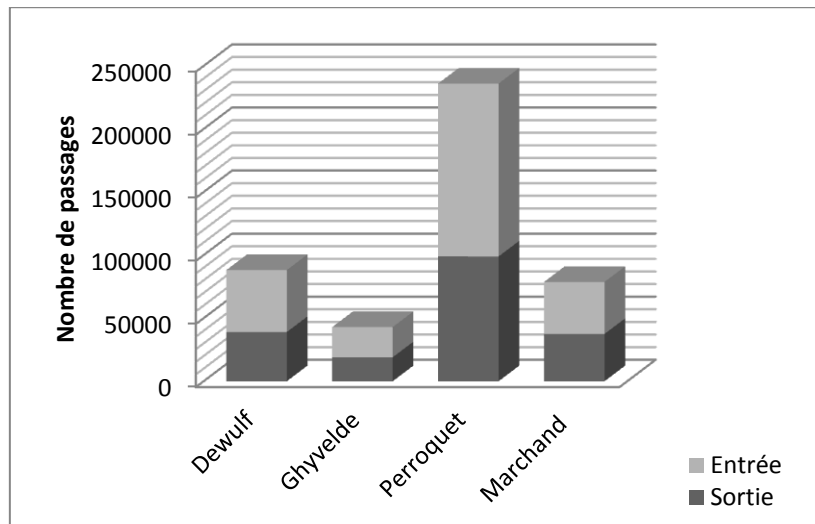


Figure 3 : Nombre de passages enregistrés par les compteurs automatiques sur une année (2014)

Durant les périodes estivales de 2013 et 2014, 250 questionnaires ont été collectés dans les dunes. Grâce à eux, nous avons pu caractériser les visiteurs de ces sites littoraux. Pour 83% d'entre eux, il s'agit de résidents du département du Nord dont respectivement 32% et 24% vivent dans la Communauté Urbaine de Dunkerque ou de celle de Lille Métropole. Il s'agit surtout d'un public de proximité<sup>9</sup> (49% des enquêtés) ou de personnes locales<sup>10</sup> (38%). Si Catherine Meur-Ferec montrait déjà en 1999 que les visiteurs des dunes Marchand et Ghyvelde venaient principalement du département du Nord (90% des visiteurs), « plus de 70% [avaient] fait un déplacement de moins de 20 km » [Meur-Ferec & al. 2001 : 85]. Si les échelles sont différentes (Catherine Meur-Férec traite de distance alors que nous parlons de temps de trajet), il semble qu'en 10 ans le type de visiteurs ait changé : les dunes étaient auparavant fréquentées quasi exclusivement par des visiteurs locaux alors qu'aujourd'hui les visiteurs de proximité sont plus nombreux. Les Dunes de Flandre bénéficie d'une attractivité importante à l'échelle régionale puisque près d'un enquêté sur deux est un visiteur de proximité. Les habitants de la région connaissent ce site et s'y rendent pour profiter de la beauté du paysage, de la tranquillité du lieu, de la nature. Cependant, le faible pourcentage de visiteurs extérieurs à la Région semble montrer que les Dunes de Flandre ont une attractivité nationale plus faible ; cette condition justifiant d'autant plus l'objectif de l'OGS qui est de développer la visibilité du site à l'échelle nationale.

<sup>7</sup> Ce sont respectivement 16 000 à 30 000 passages qui ont été enregistrés dans les Dunes de Flandre de janvier à février et d'octobre à décembre (fréquentation basse) et 42 000 à 56 000 de mars à septembre pendant l'année 2014 par les compteurs automatiques (fréquentation haute).

<sup>8</sup> Les week-ends dits TER/mer sont organisés par le Conseil Régional des Hauts de France en association avec la SNCF. Ils permettent aux habitants de toute la région de se rendre durant quatre week-end estivaux dans 16 stations balnéaires situées sur la côte d'Opale à des tarifs préférentiels (un euro par personne et par trajet).

<sup>9</sup> Est définie comme personne de « proximité », quelqu'un qui vit à plus de 20 min et à moins de 2h de route. Le public « éloigné » vit à plus de 2h.

<sup>10</sup> Est définie comme personne locale, quelqu'un qui vit à moins de 20 min de route des massifs dunaires.

Si la grande majorité des visiteurs vit en France, le nombre de visiteurs belges (14% des enquêtés) n'est pas négligeable ; celui des anglais (1%) est par contre peu significatif. Cette part de visiteurs étrangers pourrait être d'ailleurs sous-estimée puisque lors de la phase d'enquête, les néerlandophones n'ont pas pu être tous questionnés en raison de la barrière de la langue (essentiellement ceux qui ne s'exprimaient pas en français). Cependant, il est fort intéressant de constater que la part d'un public international est 3 à 5 fois plus importante dans les Dunes de Flandre que sur les côtes du Languedoc-Roussillon [Audouit & al. 2013, Audouit 2010] ou sur la côte de la Manche [Le Berre 2008], et sur celles de l'Atlantique [Le Corre 2009, Guais & al. 2011]. Ainsi, le choix de l'OGS de promouvoir un Grand Site de France transfrontalier semble trouver toute sa légitimité.

Durant 6 journées d'observation, du 20 juillet 2013 au 12 janvier 2014, des comptages ont été effectués au niveau de l'ancien poste frontière dans le massif dunaire du Perroquet-Westhoek. Nous souhaitons estimer la proportion de visiteurs belges qui pouvaient transiter par ce site. Si, au total, ce sont plus de 2 400 personnes qui ont été comptabilisées sur la plage, dans le sens Belgique-France ou inversement, ce sont plus de 1 000 personnes qui empruntent les chemins situés dans la dune, dont 74% utilisent le chemin frontalier depuis le massif dunaire en direction de la plage.

## 2.2. Des usagers en attente de plus d'attractivité touristique et plus de protection des milieux

Si seulement 12% des enquêtés (soit 30 personnes sur 250) connaissent le label Grand Site de France, 90% d'entre eux considèrent qu'une telle démarche pourrait être, à terme, positive pour le secteur. Les premiers arguments avancés de ces personnes sont la protection des milieux et la surveillance du site avant celui de l'attractivité touristique que cela pourrait engendrer. Puisque 88% des 250 enquêtés ne connaissaient pas la démarche Grand Site de France, celle-ci a été expliquée par les enquêteurs. Dès lors, 140 personnes ont souhaité donner leur avis sur ce que pourrait apporter le label GSF aux Dunes de Flandre : la moitié de ces personnes considère cette démarche comme positive dont un quart affirme que c'est une opportunité pour rendre le site plus attractif et en faire la promotion touristique et un cinquième pense que cela permettrait plus de protection des milieux et de surveillance afin de réduire certaines nuisances (Fig.4).

De ce sondage, il en ressort une forte attente d'actions des pouvoirs publics pour que le cadre de vie devienne plus agréable. Quant au premier argument cité par le plus grand nombre « promotion du site et attractivité touristique », il montre bien que l'argument économique prime avant l'argument écologique et que la grande préoccupation des personnes de la région demeure l'emploi et l'image qu'elle peut véhiculer à l'extérieure. Quoiqu'il en soit, ces deux arguments vont totalement dans le sens de ceux annoncés par le SIDF lors du montage du dossier pour la démarche Grand Site de France.

Il reste encore à convaincre, dans les années à venir, les indécis (43%) qui n'ont pas réussi à se positionner une fois la démarche expliquée. Il est à noter également que seuls 5% des enquêtés ont considéré cette démarche comme inintéressante bien qu'ils n'aient pu l'argumenter. LE SIDF et ses partenaires doivent donc communiquer auprès d'un très large public pour promouvoir leurs actions, et montrer en quoi cet outil pourrait leur permettre de valoriser leur territoire.



Argumentaires	Démarche négative	Démarche positive	Ne sait pas si la démarche OGS apportera quelque chose ou pas aux Dunes de Flandre
Pas d'argumentaires	5%	2%	44%
Participation à la promotion du site / Amélioration de l'attractivité touristique	0%	24%	0%
Amélioration de la protection, de la surveillance du site	0%	21%	0%
Proposition d'activités, d'informations supplémentaires	0%	3%	0%
Réguler la fréquentation	0%	1%	0%
Amélioration des aménagements	0%	5%	0%
Possibilités de subventions, de financements supplémentaires	0%	3%	0%
Améliorer la propreté du site (pollution, déchets)	0%	1%	0%
Autres	0%	3%	0%

Figure 4 : Argumentaire des personnes enquêtées concernant la démarche Grand Site de France positive ou négative (2014) (N=250)

### 3. Des recommandations pour une valorisation facile à mettre en œuvre

L'engouement pour les sites de nature à proximité des agglomérations pose la question de leur préservation et de leur ouverture au public. Ainsi, afin de comprendre les dynamiques territoriales générées entre autres par la représentation, la perception et les pratiques des individus ou groupes d'individus, il nous semble essentiel de « concevoir l'espace, comme un tout homogène, formé d'instances inter-reliées, interdépendantes, matérielles et idéelles, au sein desquelles s'échafaudent les rapports sociaux, les attitudes ; les comportements, les idées et les représentations propres aux acteurs sociaux » [Di Méo *in* Debardieux 2004 : 208]. Ainsi, ce n'est pas tant le nombre de visiteurs qui permet de caractériser la fréquentation que les pratiques et les aspirations variées des publics qui fréquentent les sites.

#### 3.1. La lutte contre les déchets

Les dunes de Flandre considérées comme des espaces de nature et de tranquillité, qu'il convient de préserver, sont toutefois exposées à des menaces, pour 80% des enquêtés. Si nous pensions que les menaces naturelles (érosion, tempêtes, submersion) pouvaient être citées dans les premiers choix, nous avons été étonnés de constater que seuls 16% d'entre eux les mentionnaient. Les menaces sont surtout anthropiques puisque pour 53% des personnes interrogées, ce sont les déchets et la pollution qui constituent les menaces principales. En effet, les usagers des dunes se plaignent de mégots de cigarette, de chiens en liberté et de déjections canines très nombreuses aux entrées de sites, de restes de pique-nique... Ces déchets présents dans les dunes le sont plus encore au terme des journées TER-/Mer. Si le flux de visiteurs s'accroît nettement durant ces journées, il n'y a pas eu de réflexion sur des actions de nettoyage et de surveillance à engager au terme de ces journées. Il n'est donc pas rare de trouver des gobelets en plastique et les sacs de détritus laissés à même le sable. Dans le cadre d'une question concernant les comportements dérangeants dans les dunes, ce sont là encore les déchets qui ont été les plus cités. 31% des personnes interrogées considèrent en effet que ce sont « les personnes qui laissent leur déchets dans la dune » qui sont dérangeantes. Le manque de respect par rapport à la réglementation en vigueur génère une pollution visuelle due aux déchets rejetés par les usagers et aussi des conflits d'usages (pratiques sexuelles dans la

dune Dewulf, feux de camps dans les dunes, ...). De plus, il est intéressant de noter la corrélation que les usagers établissent entre la pollution des dunes par les déchets et sa protection. Ils considèrent en effet que si les sites sont « pollués » c'est qu'ils ne sont pas protégés, peu ou pas gérés par un organisme tiers et qu'*in fine* ils ne sont pas réglementés.

La fréquentation, le comportement et les activités de l'Homme sont cités en deuxième choix et représente 31% des réponses des enquêtés.

L'ouverture totale des sites par le propriétaire et le gestionnaire y est pour beaucoup. Les usagers se sentent libres d'aller où bon leur semble et de considérer ces espaces dunaires comme d'énormes terrains de jeux. Les pratiques y sont nombreuses : certains viennent pique-niquer, d'autres glissent le long des abrupts avec ou sans luge de sable, d'autres se réfugient dedans pour bronzer lorsque le vent du Nord les obligent à quitter la plage, d'autres encore pratiquent des activités diverses (pétanque, cache-cache...). Ce sentiment de liberté est largement exprimé par l'ensemble des enquêtés : « On est libre. On peut circuler comme on veut », « On n'est pas les uns sur les autres. On peut se mettre aux milieux des dunes », « La vue est magnifique d'ici face à la mer parmi les herbes », « On a encore le droit de se mettre où l'on veut ! » Toutefois, ce sentiment de pratique libre induit des conséquences graves en termes d'érosion sur les trois massifs dunaires de Dewulf, Marchand et Perroquet. En effet, au plus proche des principales entrées de sites situées à proximité des parkings ou des digues promenade, les dunes mises à nues portent les stigmates d'un piétinement trop important.

Ainsi, à partir des travaux menés dans les dunes de l'est dunkerquois [Meur-Ferec & al. 2001 ; Baron-Yelles & Meur-Ferec 1999, Le Falher & al. 2015] un type de public peut être identifié, les « consommateurs ». Ces usagers ont une faible sensibilité naturaliste et viennent consommer l'espace naturel, si chèrement préservé, comme n'importe quel autre espace urbain. Ils viennent consommer les dunes pour la journée (pique-nique, jeux en y laissant parfois leurs déchets) et ne pratiquent pas ou peu l'espace de baignade. Par leurs présences et leurs actions, ils ont tendance à dégrader les dunes par négligence ou volontairement s'ils se sentent en marge de la société. Toutefois, une part de ce public, peu sensibilisé aux richesses faunistique et floristique dunaires, ne semble pas réfractaire à l'éducation à l'environnement. Reste aux gestionnaires à identifier le meilleur moyen pour toucher ce public et développer sa sensibilité à l'environnement et aux espaces de nature.

### 3.2. Une valorisation plus visible des sentiers

En accord total avec la doctrine du Conservatoire du Littoral, les gestionnaires des dunes sont opposés à une muséification de leur territoire par le biais de mesure physique limitant son accès. Ainsi, si quelques niches écologiques restent encore fermées au public, la quasi-totalité des trois territoires dunaires leur sont totalement ouverts par le biais de sentiers balisés ou de cheminements anarchiques. C'est d'ailleurs ce sentiment de liberté que certains promeneurs souhaitent absolument garder. Pour plus de 70% des enquêtés, les aménagements liés à leur balade sont d'ailleurs bons à très bons. L'utilisateur peut donc sillonner les massifs au gré de sa visite. Dans la dune Marchand, ce sentiment prévaut puisqu'une majorité considère les sentiers bien entretenus avec un balisage amélioré. Si les balisages et les sentiers existent et sont numérotés au sein de l'ensemble des massifs dunaires, il convient toutefois d'acheter préalablement à sa visite une carte répertoriant l'ensemble de ces sentiers. Ces cheminements ont été inventoriés dans le cadre du projet MIRRA *Maken en Investeren in Recreatieve Routenetwerken met Aandacht voor de Grensstreek* ; projet transfrontalier qui est issu du programme INTERREG IV France Wallonie Vlaanderen et qui a comme objectif « d'impulser la randonnée transfrontalière par le développement de nouveaux réseaux de randonnées pédestres » ([www.tourisme-nord.fr](http://www.tourisme-nord.fr)). Ce sont ainsi plus de 160 km de balades balisées qui ont été aménagées de Leffrinckoucke à Nieuwpoort.

A l'inverse, un peu moins de 30% des personnes interrogées considèrent que les balisages et les sentiers sont mauvais et même très mauvais. Ils n'aident en rien le visiteur à s'orienter dans les dunes. Ils parlent de « *manque de visibilité* », « *d'absence de balisage* », et certains vont jusqu'à indiquer « *qu'ils se sont perdus !* ».

Au delà des remarques sur les panneaux directionnels, plus de la moitié des personnes interrogées souhaiteraient une amélioration de la qualité de la visite par le biais de panneaux signalétiques disposés dans les dunes. Ils reprendraient des informations sur les dunes au travers de plans ainsi que sur les patrimoines naturel, historique ou encore sur la réglementation en vigueur. Ces arguments avaient déjà été avancés par les enquêtés en 1998-1999 au sein de la Dune Marchand [Meur-Ferec & al. 2001].

## Conclusion

L'étude de fréquentation met en lumière le potentiel territorial en terme de développement touristique transfrontalier. Dès lors, la proposition de labelliser les Dunes de Flandre comme premier Site de France transfrontalier se justifie. De même, les résultats de l'étude montre la nécessité de faire connaître ce territoire à une échelle nationale car il est aujourd'hui très peu fréquenté par des visiteurs extra-régionaux aux Hauts de France. Si les usagers de ces sites sont en majorité convaincus de l'apport de cette démarche OGS, ils espèrent que le développement touristique sera un levier pour ce territoire et que cette démarche sera garante d'un équilibre entre développement économique et protection des milieux. En effet, concernant ce dernier point, la grande majorité des usagers revendique une qualité des milieux ; ceci passe par moins de déchets, le respect des règles et une meilleure qualité informationnelle sur les balades au sein des massifs dunaires.

Si de nombreuses études de fréquentation sont faites sur les littoraux français depuis une quinzaine d'années, il serait intéressant de réaliser des analyses équivalentes pour d'autres rivages français afin de confronter les pratiques, les flux de fréquentation ainsi que les modes de gestion. Cela permettrait également de situer les littoraux du Nord par rapport aux autres littoraux sur une échelle de flux. Ces analyses comparatives mettraient en lumière les spécificités des littoraux mais aussi les aspects qui demeurent uniformes quelque soit le littoral étudié. A l'heure du GIS HOMmer<sup>11</sup>, nous pouvons espérer à terme que se développe une dynamique dans ce sens, notamment avec l'élaboration d'indicateurs standards à mettre en œuvre au travers des pratiques, des flux, des modes de gouvernance et de gestion des sites naturels protégés littoraux.

## Références bibliographiques

- AUDOUIT C., DOMURADO, F., LAVAUD-LETILLEUL, V. (2013) - *Etude de la fréquentation sur le site Natura 2000 de Leucate au MOURET (11), Etat « zéro » de la fréquentation en 2012*, Rapport février 2013, Université Montpellier III - UMR ART-Dev 5281, et Université Lille 1 - TVES EA 4477, 97 p.
- AUDOUIT, C., (2010) - *Etude de la fréquentation sur les sites Natura 2000 sur le littoral de la basse vallée de l'Aude, Etat « zéro » de la fréquentation en 2009*, Rapport février 2010, Projet LIFE LAG'Nature, ART-Dev UMR 5281, 116 p.
- BARON-YELLES, N. & MEUR-FEREC, C. (1999) - « Tourisme et loisirs de nature sur les sites préservés du littoral Nord- Pas-de-Calais », *Hommes et Terres du Nord*, vol. 1, pp.37-46.
- BILLE, R. (2004) - *La Gestion Intégrée du Littoral se décrète-t-elle ? Une analyse stratégique de la mise en œuvre, entre approche programme et cadre normatif*. Thèse de Doctorat en Sciences de l'Environnement (Gestion), ENGREF, Paris.
- COËFFE, V. (2006) - « Les marqueurs spatiaux comme enjeux de la mise en tourisme de Waikiki (Hawaï) » in LAGEISTE J., RIEUCAU J. (dir.), *L'empreinte du tourisme. Identification et énonciation du fait touristique*, Paris: L'Harmattan, p. 177-200.
- COËFFE, V. (2010) - « La plage, fabrique d'une touristi(cité) idéale », *L'Information géographique*, vol.74, n°3, pp. 51-68.
- DEBARDIEUX, B. (2004) – *La problématique de l'image et de la représentation en géographie* in A. Bailly (dir.), *Les concepts de la géographie humaine*, 5<sup>e</sup> Édition, Armand colin, Paris, pp. 199-211.
- GUAIS, A., VACHER, L., VYE, D. (2011) – *Fréquentation des plages de Charente-Maritime, Rapport Campagne d'enquêtes été 2010 réalisée sur les plages de l'agglomération de La Rochelle, de l'île de Ré et de Fouras du 17/07/2010 au 28/08/2010*, Rapport, Observatoire des Pratiques de tourisme et de Loisirs – Evolution des Côtes et des Pratiques (ECOP) – La Rochelle, mars 2011, FREDD, LIENSS, CNRS – Université de La Rochelle, 186 p.

---

<sup>11</sup> GIS HOMmer (Groupement d'Intérêt Scientifique Homme / mer) créé en 2015 où scientifiques et gestionnaires des Aires Marines Protégées travaillent sur des notions telles que les pratiques, la gouvernance, la fréquentation....

- KALAORA, B. (1998) - *Au-delà de la nature l'environnement : l'observation sociale de l'environnement*, Paris, Montréal, L'Harmattan, Collection Environnement, 199 p.
- LE CORRE, N., LE BERRE, S., BRIGAND, L. & PEUZIAT, I., (2012) – « Comment étudier et suivre la fréquentation dans les espaces littoraux, marins et insulaires ? De l'état de l'art à une vision prospective de la recherche », *EchoGéo*, n°19, <http://echogeo.revues.org/12749>
- LE BERRE, S. (2008) – *Les observatoires de la fréquentation, outils d'aide à la gestion des îles et les littoraux, Volume 1. L'envers du décor*, Thèse de Doctorat en Géographie, Université de Bretagne Occidentale, Géomer UMR 6554, Plouzané, 361 p.
- LE CORRE, N. (2009) – *Le dérangement de l'avifaune sur les sites naturels protégés de Bretagne : états des lieux, enjeux et réflexions autour d'un outils d'étude des interactions hommes/oiseaux*, Thèse de Doctorat en Géographie, Université de Bretagne Occidentale, Géomer UMR 6554, Plouzané, 537 p.
- MEUR-FEREC, C., HOEDT, M., DANES, L. (2001) - « Fréquentation des sites naturels littoraux. Vers une meilleure connaissance du public : l'exemple de deux sites dunaires à l'Est de Dunkerque », *Hommes et Terres du Nord*, n°2, pp. 81 -89.
- LE FALHER, G., RUFIN-SOLER, C; AUDOUIT, C. (2015) - *Etude de la fréquentation dans les dunes de Flandre*, Rapport, Université du Littoral Côte d'Opale, Lille 1, TVES EA 4477, Dunkerque, avril 2015, 188 p.
- SEDZIAK, W. (2015) - *Développement et interconnexion des parcours de randonnées sur un territoire en cours de labellisation grand Site de France : l'exemple des Dunes de Flandre*, Mémoire Master 1 – Mutations des territoires urbains et développement intégré des littoraux, Université du Littoral Côte d'Opale, 75 p.
- WARDELL, M. & MOORE, S. (2004) - *Collection, Storage and Application of Visitor Use Data in Protected Areas: Guiding Principles and Case Studies*, CRC for Sustainable Tourism, Gold Coast, 94 p.